



## Mise au point sur la situation de la CGT à la Ville de Paris

Ces derniers jours, des expressions ont été rendues publiques et communiquées à des organes de presse concernant le traitement par la Fédération CGT des Services publics de la situation dans laquelle se trouvent les syndicats CGT de la Ville de Paris.

C'est compte tenu des graves accusations portées publiquement contre la Fédération que celle-ci se trouve contrainte de s'exprimer aujourd'hui.

Depuis plusieurs mois, la direction fédérale, compte tenu de désaccords entre organisations CGT de la Ville de Paris, a été contrainte de mettre en place, sous son égide, un cadre provisoire de travail et de coordination, cadre reconnu par des syndicats regroupant une large majorité des adhérents de la CGT Ville de Paris.

Ce cadre n'a pas été reconnu par certains syndicats. Après de nombreuses tentatives de dialogue, la Fédération a par conséquent été conduite à procéder à la mise sous tutelle de trois syndicats, et donc à substituer provisoirement à leurs directions des commissions de suivi.

La Fédération dément formellement vouloir interdire l'accès de locaux syndicaux à des militants CGT. La Fédération a demandé à avoir accès à des bureaux de travail et aux moyens communs dédiés aux organisations CGT, notamment ceux mis à disposition de la CGT par l'employeur, moyens dont l'accès n'est aujourd'hui pas permis à la totalité de nos syndicats.

La Fédération regrette le choix fait par des camarades de faire publiquement état de nos difficultés internes. Elle continuera d'œuvrer avec résolution à ce que la CGT soit en ordre de bataille pour mener les luttes, obtenir satisfaction sur les revendications des personnels et gagner les élections professionnelles du 6 décembre 2018.

Montreuil, le 15 juin 2018